



Être syndiqué, c'est un droit
Être syndiqué, c'est aussi un devoir citoyen

Osez la CGT !

**Bienvenue dans la Fonction Publique,
bienvenue au CNAM**

Vous êtes entré récemment dans un établissement public, le Conservatoire National des Arts et Métiers pour y exercer des fonctions qui vous sont propres mais également pour remplir des missions de service public et vous avez, à ce titre, des droits et des devoirs.

Pour bien connaître vos droits, votre statut, vos perspectives de carrière, vous devez apprendre à mieux connaître le fonctionnement de cet établissement, des différentes entités qui le composent et des instances qui le gouvernent.

Maîtriser les mécanismes du Cnam est certes important pour vous mais **orienter votre conscience individuelle vers le collectif, manifester votre sens critique et apporter vos compétences** dans la vie de l'établissement au moyen d'actions collectives n'en demeure pas moins indispensable à sa santé alors que ses fondations mêmes reposent sur le partage des savoirs (« **Il enseigne à tous et partout** ») et la nécessité d'éclairer les consciences en sommeil.

C'est pourquoi, à l'heure du triste bilan issu du mandat « Paye -Jeanneney », nous ne pouvons que vous inciter davantage à engager votre **action citoyenne** en rejoignant une organisation syndicale qui corresponde à vos motivations pour **améliorer le quotidien de chacun et l'avenir de tous**.

**LE SYNDICAT RESSEMBLE A CEUX QUI LE
COMPOSENT, N'OUBLIEZ PAS QUE VOTRE
DIVERSITE EST NOTRE FORCE**
(moins de 9% de la population active est syndiquée en France)

Le Syndicat FERC-SUP CGT du CNAM est la **première organisation syndicale du CNAM**. Il dépend du secteur Enseignement Supérieur de la Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture et il est rattaché à l'Union Locale CGT du 3^{ème} arrondissement et également à l'Union Départementale CGT de Paris.

Il est à l'écoute des personnels, il dispose d'une documentation actualisée sur la gestion des carrières; il fait un effort constant d'information qui se traduit par la diffusion régulière de documents à chaque syndiqué et par des rencontres mises à profit pour prolonger l'information et la préciser. **Chacun s'y exprime librement, fait part de ses problèmes et s'enrichit des expériences des autres**.

Il a un rôle actif dans la défense des intérêts des personnels qui en fait un interlocuteur reconnu de l'Administratrice Générale, de la Secrétaire Générale et des Chefs de service.

Il trouve également sa place au sein des instances du Cnam par les sièges dont il dispose pour représenter les personnels et faire valoir leurs intérêts, sur le plan national en matière de Défense du Service Public et de l'Emploi Public ; comme sur le plan institutionnel pour la gestion des personnels, les offres de formation continue, les conditions de travail, la promotion, l'action sociale, etc.

Un syndicat fort, c'est le gage d'un dialogue social constructif et fructueux pour chacun d'entre nous

Le Syndicat FERC-SUP CGT du CNAM c'est **plus de 100 adhérents** pour participer activement à la vie du Cnam mais c'est aussi le travail et l'investissement de ses élus au sein :

- du Conseil d'Administration,
- du Conseil de Perfectionnement,
- du Comité Technique Paritaire,
- du Comité d'Hygiène et sécurité,
- de la Commission Paritaire d'Etablissement,
- des Conseils de Département.

Notre objectif constant est d'agir pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels sur un maximum de sujets : statuts, protection sociale, traitement, retraite.

Il est clair que **pour être efficace dans tous ces domaines, l'action du syndicat doit pouvoir s'appuyer sur les personnels eux-mêmes**, sur les besoins qu'ils expriment et les revendications qui sont les leurs.

Le syndicalisme, c'est aussi le maintien de la **cohésion sociale et le rejet de l'individualisme qui conduit à l'isolement et à l'exclusion.**



Tout le monde a sa place à la CGT

Nous sommes tous confrontés au même défi : **lutter contre la réduction des acquis sociaux conquis de haute lutte ces dernières décennies** et qui sont aujourd'hui menacées par l'application généralisée des politiques libérales menées en France, en Europe et dans le monde entier en prônant la toute puissance de la loi du profit où l'humain n'a plus sa place.

Nous ne voulons pas de cette société là, de ce monde là. Au contraire, **nous nourrissons l'ambition profonde et déterminée de construire une société qui replace l'être humain au centre de ses préoccupations premières.**

Argumentaire « Nous sommes syndiqués, pourquoi pas vous ? »

Questions/Réponses sur le choix de se syndiquer

Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens !

La Cgt a pour vocation de défendre les intérêts des salariés jusqu'au bout. En effet, nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation... Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc.). Néanmoins, les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

Pourquoi me syndiquer, puisque l'administration décide de tout dans l'établissement ?

Nous pensons que rien n'est inéluctable. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les personnels débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications.

On ne sait jamais ce qui se passe dans les réunions avec la direction

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes au syndicat. C'est le syndicat avec les adhérents, qui élaborent la politique revendicative. À la Cgt, personne n'est propriétaire de son mandat. Là encore, ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

Il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir !

C'est vrai et c'est une caractéristique française ! D'ailleurs, par souci d'efficacité, notre organisation recherche toujours l'unité d'action. Néanmoins, le choix ne doit pas être un obstacle. En venant à la Cgt, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont tes idées qui comptent, et c'est toi qui apporteras ta contribution au syndicat.

Je vote pour la Cgt, c'est déjà bien suffisant

Voter, c'est déjà agir. Mais nous pensons que ce n'est pas suffisant. L'écart entre notre influence (le vote Cgt aux instances, aux élections professionnelles) et notre nombre d'adhérents est trop important. Face à l'administration, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre seule force, c'est le nombre !

Si je me syndique... c'est pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Etre syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

Si je me syndique... où va l'argent de ma cotisation ?

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisations de réunions, etc.). Elle sert au financement solidaire de la Cgt à travers ses organisations (confédération, fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats).

La cotisation s'élève à 1% de ton salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts avec un taux de réduction de 66 %.

Si je me syndique... à quoi aurai-je droit ?

Se syndiquer, c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits. En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, infos juridiques, assistance...).

Si je me syndique... est-ce que mon avis sera pris en compte ?

Nous le disions précédemment, dans notre organisation, ce sont les adhérents qui décident ! Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important !

Notre syndicat intervient :

✓ Pour peser sur les orientations et l'avenir du CNAM et pour défendre ses missions de service public

- pour s'opposer à la réforme du Cnam qui vise à faire répondre nos formations à des critères de rentabilité, de valeur marchande, d'impératifs d'autofinancement et d'adaptation aux seuls besoins des entreprises.
- Pour défendre le principe d'une formation diplômante ouverte à tous et à des coûts raisonnables et pour défendre le principe du HTO, garantie de la promotion supérieure libre du travail et de la formation à l'initiative de l'individu.
- pour obtenir auprès du Ministère les moyens nécessaires au bon fonctionnement et au développement des missions du Conservatoire.
- pour l'organisation d'états généraux sur l'avenir du Cnam et sa place dans la formation des salariés.
- pour défendre la recherche publique.
- contre la privatisation de certaines activités du CNAM comme l'entretien et le nettoyage, le gardiennage, l'informatique...

✓ Pour améliorer les conditions de vie et de travail des personnels du CNAM

- pour que le CNAM obtienne des créations d'emploi qui permettront de faire disparaître la précarité, de débloquer les carrières des personnels et de lutter contre le sous-classement, d'obtenir une vraie réduction du temps de travail sans intensification du travail, d'améliorer l'organisation et les conditions de travail. Nous devons tenter d'enrayer la politique de gel de l'emploi public que subit le CNAM et qui conduit la Direction à mettre en place une politique de ressources humaines injuste et injustifiée.
- pour le maintien de tous les agents non titulaires et un véritable plan de titularisation : la CGT demande le maintien de tous les précaires du CNAM jusqu'à ce qu'une solution de titularisation soit trouvée, l'arrêt de l'embauche de contractuels et la création d'emplois publics pour répondre aux besoins. Elle exige que les organisations syndicales aient accès à toute l'information concernant ce dossier.
- pour le retrait de la réforme notation – évaluation des personnels
- pour la transparence sur le dossier de la délocalisation de certains secteurs du CNAM à Saint-Denis, pour que les souhaits des personnels soient respectés et les moyens en personnels et en locaux correspondent aux besoins.
- pour que les organisations syndicales soient reconnues comme de véritables interlocuteurs et pour l'extension des droits syndicaux. Dans ce sens, la CGT a revendiqué et obtenu la création d'un comité technique paritaire (CTP) local.



**Le Syndicat FERC-SUP CGT du Cnam est disponible
pour en discuter avec vous !**

Je souhaite me syndiquer à la CGT

Syndicat Feresup-CGT du Cnam - Case 821
292 rue Saint-Martin – 75141 Paris cedex 03 - Tel : 01 40 27 29 90 – E-mail : bureau.cgt@cnam.fr

Nom et prénom :

Service :

Tel : E mail :

Site web : <http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/>